

théâtre en 1952-1953 fut *Le Théâtre du Grand Prix*, présentation de 20 pièces originales d'une heure, écrites par des Canadiens et qui comprenaient les trois œuvres primées et les autres jugées les meilleures à un concours tenu la saison précédente. *Le Théâtre de Radio-Canada* a offert une série de 22 adaptations de pièces de Molière, Beaumarchais, Shakespeare, Pirandello et autres, de même que des œuvres originales d'auteurs canadiens. Cinquante pièces, toutes écrites par des Canadiens, ont été jouées à l'enseigne des *Nouveautés dramatiques*.

#### Section 4.—Postes émetteurs privés\*

Les premiers postes émetteurs privés (n'appartenant pas à l'État) remontent aux premières années 1920, quelque 12 ans avant que tout autre service ne soit disponible au Canada. Vers 1929, 65 de ces stations, exploitées surtout dans des régions non métropolitaines, assuraient un service régulier. En 1953, les postes privés se chiffraient par 139 et avaient une puissance globale de 382,750 watts le jour et de 354,900 watts la nuit. En outre, 29 postes F.M. d'une puissance réunie de 50,045 watts sont exploités conjointement avec des postes A.M. On compte aussi huit postes à ondes courtes d'une puissance réunie de 6,685 watts.

De façon générale, les postes privés sont restreints à 5,000 watts et plusieurs n'ont que 1,000 watts, d'autres 250 watts seulement. Néanmoins, deux de ces postes, CFRB (Toronto) et CKLW (Windsor), ont depuis 1948 une puissance de 50,000 watts. Les postes privés desservent avant tout leur propre localité, dont le caractère varie selon les circonstances. Bon nombre de ces postes se trouvent dans de très petits centres urbains où ils desservent non seulement la population locale, mais aussi une population beaucoup plus considérable disséminée dans les régions rurales avoisinantes. D'autres desservent une région métropolitaine, ainsi que les villes adjacentes, en plus de la population rurale et des petits centres situés au milieu ou au delà des régions urbaines.

Les postes privés ont des immobilisations globales de 30 millions de dollars, occupent plus de 3,800 personnes et versent en salaires environ 10 millions par année. Leurs revenus proviennent entièrement de la publicité commerciale et aucune partie de la taxe de 15 p. 100 sur l'achat de récepteurs et pièces ne leur est versée. Les postes privés doivent payer à Radio-Canada des droits de licence d'émetteur, qui atteignaient environ \$187,000 l'année financière terminée le 31 mars 1951.

L'intérêt que suscite la radiodiffusion dans les milieux politiques, commerciaux et juridiques s'est accentué ces derniers temps: il est plus généralement reconnu aujourd'hui que la radio constitue un nouvel organe de publicité et qu'elle est devenue l'une des principales sources de renseignements en Amérique du Nord. Le fascicule n° 5 (28 novembre 1951) et le fascicule n° 9 (29 avril 1953) du Comité spécial de la radiodiffusion contiennent un exposé complet et intéressant de cette question.

Selon les chiffres que le ministère des Transports a présentés à la Commission Massey en avril 1950, les postes privés ont accusé en 1948 un profit net de 9 p. 100 des immobilisations, contre 7 p. 100 en 1947, et 8 p. 100 en 1946. En 1948, les bénéfices représentent 10 p. 100 du revenu d'exploitation, contre 8 p. 100 en 1947 et 10 p. 100 en 1946. Ces chiffres sont fondés sur les rapports que le ministère des Transports a exigés de 109 stations en 1948, de 108 stations en 1947 et de 88 stations en 1946. Ainsi, la moyenne du profit net est de \$12,516 en 1948, de \$8,597 en 1947 et de \$11,228 en 1946. Sur les 109 stations faisant rapport en 1948, 79 accusent un

\* Revu par T.-J. Allard, vice-président exécutif de l'Association canadienne des postes de radiodiffusion, Ottawa.